

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information 1701, rue Parthenais, UO 1110 Montréal (Québec) H2K 3S7

Votre référence :

Notre référence : 1606 049

Le 16 janvier 2017

OBJET:

Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant les vols dans les locaux de la Sûreté du Québec et le vol d'essence sur son territoire.

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 3 juin 2016. Nous comprenons de celle-ci que vous désirez obtenir une copie de :

1. « tout document incluant statistique/donnée que détient la Sûreté du Québec et me permettant de voir tous les rapports en lien avec les vols qui se sont produits dans les installations/locaux et ou poste de police de la Sûreté du Québec, sur tout le territoire et ce, pour chacune des 7 dernières années [...]. Les documents devraient me permettre de voir chacune des choses qui ont été déclarées/rapportées volées exemple bijoux, montres, drogues, argent, etc, la date/année de chacun des vols, type de plaignant policiers, détenus ou autres personnes».

En raison de l'article 1 de la Loi sur l'accès, la Sûreté du Québec ne détient aucun document répondant à cette partie de votre demande. En effet, un exercice de comparaison de renseignements et de compilation au sens de l'article 15 de la Loi sur l'accès serait nécessaire afin de produire un tel document. Or, aucun ministère ou organisme n'a l'obligation de faire un tel exercice afin de répondre à une demande d'accès à l'information.

2. « toute statistique/donnée me permettant de voir le nombre de vols d'essence qui ont été rapportés à la Sûreté du Québec sur son territoire pour chacune des 7 dernières années. Les documents devraient montrer la valeur de chacun des vols d'Essence en argent, si possible».

Concernant le point 2 de votre demande, vous trouverez ci-joint un document faisant état des renseignements demandés, soit un tableau répertoriant le nombre de vols d'essence sur le territoire de la Sûreté du Québec. Cependant, nous ne sommes pas en mesure de fournir des renseignements antérieurement au 16 août 2010 car les systèmes informatisés utilisés pour répertorier ces données sont limités à cette date. En fait, un exercice d'extraction et de compilation des données seraient nécessaires pour obtenir un tel renseignement. Or, tel que mentionné précédemment, aucun organisme n'a l'obligation de faire un tel exercice afin de répondre à une demande d'accès à l'information (article 15 de la loi sur l'accès).

Vous trouverez, ci-joint, la liste des articles de loi ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ Lalla Fadwa Saadi Cherkaoui

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels



Nombre de vols d'essence sur le territoire de la Sûreté du Québec

Date du vol	Valeur estimée
20121205	ESSENCE (68.09\$)
20140505	ESSENCE 650 LITRE ET DIESEL 350 LITRES
20150731	100 LITRE DE DIESEL 140\$
20150403	400L DE DIESEL
20160706	8X BIDON D'ESSENCE DE 5 GALLONS ROUGE VALEUR 240\$
20160210	BIDON D'ESSENCE ROUGE
20110927	ESSENCE VALEUR 27,06\$
20111011	ESSENCE VALEUR 25,01\$
20121205	ESSENCE, VALEUR 39\$
20150812	ENVIRON 100 LITRE D'ESSENCE, VALEUR DE 120\$
20160529	ESSENCE V-POWER
20140203	ESSENCE SUPER
20160312	ESSENCE VALEUR \$26
20130604	VOL DE 30\$ D'ESSENCE
20130725	VALEUR DE 84.97
20131220	ESSENCE POUR 78.94\$
20140117	VOL DE 40 LITRES ESSENCE
20141229	ESSENCE
20121207	VOL D'UN RESERVOIR PLEIN D'ESSENCE. VALEUR 800\$
20130418	25\$ D'ESSENCE VOLEE A LA POMPE DIRECTEMENT.
20140209	5 GALLON D'ESSENCE 20\$
20141210	72.20\$ D,ESSENCE
20150920	BIDON D'ESSENCE ROUGE 30\$
20151128	60 LITRE DIESEL 1000\$
20131021	ESSENCE D'UNE VALEUR DE 130\$
20140125	ESSENCE 56\$
20140524	RESERVOIR ESSENCE AQUATIC, 5G,25L. LOGO SG SUR LE DESSUS 100
20140722	ESSENCE POUR UNE VALEUR DE 50\$
20140727	ESSENCE ORDINAIRE \$37.92
20140806	ESSENCE SANS PLOMB

20140929	3 CONTENANTS A ESSENCE DE 25L, INITIALE GM, 190\$
20141006	ESSENCE 93\$
20150221	ESSENCE REGULIER \$42.98
20150225	125L DE DIESEL, 125L DE GAZ ENVIRON 300\$
20150330	26.57 LITRE ESSENCE \$30
20150404	ESSENCE ENVIRON 30 LITRES 45\$
20150731	3 BIDONS D'ESSENCE 85\$
20150903	3 BIDONS D'ESSENCE \$500
20140409	ESSENCE (3X20L) 80\$
20150129	ESSENCE POUR 99,95\$
20150217	RESERVOIR A ESSENCE
20150625	ESSENCE ORDINAIRE (38.90\$)
20151013	ESSENCE REGULIER, (30,58\$)
20160108	ESSENCE 40.36\$
20160424	ESSENCE ORDINAIRE, 48,58 LITRES A 1.029\$(VALEUR 50\$)
20160510	ESSENCE
20120501	2 RESERVOIRS A ESSENCE DE 2 GALLONS PLEIN.
20130917	200.63L GAZ DIEZEL 273\$ VOLE A PALMAROLLE
20141202	5 GALLONS D'ESSENCE 60\$
20150330	ESSENCE 71\$
20150821	ESSENCE 40\$ VOLE A MACAMIC
20160323	500 LITRES D'ESSENCE DIESEL VAL 500\$
20111011	ESSENCE VALEUR 97
20111220	ESSEMCE VALEUR 37\$
20130809	ESSENCE REGULIER VALEUR DE 68\$
20141108	ESSENCE 47 LITRES VALEUR 60\$
20130802	ESSENCE, VALEUR: 30\$
20140729	ESSENCE DIESEL, VALEUR 72.74\$
20150602	ESSENCE (2015-04-10), VALEUR 119.95\$
20150602	ESSENCE (2015-06-01), VALEUR 106.12
20150813	RESERVOIR A ESSENCE 3 GALLONS, VALEUR 25\$
20150813	RESERVOIR A ESSENCE DE HORS BORD 5 GALLONS, VALEUR 90\$
20160111	ESSENCE SUPER VALEUR 56.89\$
20140617	ESSENCE 50\$
20151002	5 BIDONS DIESEL
20130615	61\$ ESSENCE
20131028	

20140105	ESSENCE ORDINAIRE VALEUR DE 52,29\$
20141212	ESSENCE
20150908	ESSENCE MIXE 21\$
20151030	ESSENCE POUR 25\$
20160202	2411 LITRES ESSENCE
20160528	ESSENCE 73.60\$
20100816	13,40 D'ESSENCE
20100913	ESSENCE 15 \$
20100927	VALEUR 247.85 \$
20110610	ESSENCE 115,01\$
20110915	53,28\$
20111118	ESSENCE ORDINAIRE 53\$
20111125	ESSENCE 113.24
20120214	ESSENCE 56,88\$
20120407	ESSENCE, 74,72\$
20120727	ESSENCE REGULIERE (30.01\$)
20121022	ESSENCE ORIDINAIRE (50\$)
20130403	ESSENCE ORDINAIRE 40\$
20130508	ESSENCE DIESEL 29,95\$
20130702	ESSENCE 150\$
20130829	ESSENCE REGULIER SANS PLOMB (51.82\$)
20130908	10\$
20150127	3 BONBONNE DE PROPANE + ESSENCE
20150128	2 BONBONNES PROPANE BLANCHE (100\$)
20150128	1 BONBONNE PROPANE 20 LIVRE (60\$)
20150320	BIDON PLEIN VALEUR 50\$
20100925	1500 LITRES, VALEUR 1500\$
20100927	500 LITRES
20101123	2800 LITRES
20120426	ESSENCE VALEUR 30\$
20130921	2 GALLONS ESSENCE ROUGE 200\$
20140424	ESSENCE POUR 108.59
20140527	ESSENCE REGULIER POUR 109\$
20140616	ESSENCE REGULIERE 54\$
20150601	59,38 LITRES ESSENCE 72,39\$
20140927	ESSENCE DIESEL 2000 LITRES 2500\$
20120717	VALEUR DE 55\$
20121003	10\$ D'ESSENCE SANS PLOMB
20140301	PLUS OU MOINS 75 GALLONS A 5\$ LE GALLON VALEUR 375\$
20140815	ESSENCE ORDINAIRE, 1,353 L, VALEUR 105 \$

20140913	BIDON D'ESSENCE ROUGE 5 GALLONS REMPLI D'ESSENCE 50\$
20151109	COULEUR ROUGE, VALEUR D'ENVIRON 150\$
20160114	6 GALLONS ESSENCE ROUGE VALEUR 110\$
20120925	220 LITRES DE DIESEL (400\$)
20121221	1 RESERVOIR D'ESSENCE ET 1 DE DIESEL (2000\$)
20130214	ESSENCE ORDINAIRE (59.66\$)
20140214	ESSENCE ORDINAIRE VALEUR 42.39\$
20140301	85,28\$
20140320	VALEUR 92,77\$
20140520	DIESEL VALEUR 100\$
20140816	ESSENCE ORDINAIRE MONTANT DE 45\$
20140917	BARIL BLEU AVEC POMPE MANUEL NOIR CONTENANT DIESEL
20141206	VALEUR 155,68\$
20160218	ESSENCE VALEUR \$ 44.72
20160126	900 LITRES DE DIEZEL VALEUR 1500\$
20160429	20 LITRES D'ESSENCE QUI ETAIT DANS UN BIDON ROUGE
20160429	BIDON MIXE D'HUILE ET ESSENCE VALEUR 15\$
20140711	ESSENCE 102\$
20141227	ESSENCE 49\$
20150718	23\$ D'ESSENCE
20160309	20.81\$
20141017	47,05 D'ESSENCE
20141216	ESSENCE REGULIER POMPE 8, 65,25\$
20110729	ESSENCE DANS TRACTEUR POUR 60\$
20130616	ESSENCE VAL.37,12\$
20140818	ESSENCE DIESEL, VAL. 75 \$.
20150430	43\$ D'ESSENCE.
20110517	VOL DE 55 DOLLARS D ESSENCE
20150703	ESSENCE POUR UN MONTANT DE 27\$
20140227	ESSENCE DIESEL
20150712	ESSENCE ORDINAIRE, VALEUR 49,50\$
20150802	ESSENCE ORDINAIRE 46.3 L A 1.254 \$.VALEUR 58.05 \$
20151028	VALEUR 20 \$
20160304	ESSENCE POUR 18,50 \$
20140701	2 BIDON ESSENCE-5 GALLONS-COUL. ROUGE- REMPLI ESSENCE 100\$
20120609	ESSENCE 40.02\$

20120612	59.882 LITRES ESSENCE ORDINAIRE, VALEUR 78.09\$
20121029	14 GALLONS, VOIR REMARQUE POUR # DE BURRINAGE
20130516	ESSENCE ORDINAIRE, 40\$
20130815	20\$
20130827	46.94\$ ESSENCE ORDINAIRE
20131203	55.01\$
20150201	2 BIDONS ORANGES, VALEUR 50\$
20150907	6 BIDONS ROUGES DE 20 LITRES
20140716	ESSENCE ORDINAIRE VALEUR 49,58\$
20150804	VALEUR 101.02\$
20160623	ESSENCE. VALEUR 20\$.
20111122	2200 LITRES DE DIESEL.
20141126	PLEIN D'ESSENCE
20141229	2 TINQUES DE DIESEL (UNE DE 800L ET L'AUTRE ENVIRON 400L)
20160526	11\$ D'ESSENCE
20160622	88.439 LITRES D'ESSENCE REGULIER, VALEUR DE 91.90\$
20160519	ESSENCE 20\$
20150618	ESSENCE
20150629	ESSENCE
20160508	26 LITRES D'ESSENCE A 1.01\$ (TOTAL 27.09\$)
20160515	ESSENCE ORDINAIRE, 41.657 LITRES A 1,044\$ LE LITRE
20130426	ESSENCE REGULIER 200L VALEUR 267\$
20130607	ESSENCE 77.51\$
20131027	ESSENCE ORDINAIRE 45.172 LITRES 58\$
20140321	ESSENCE DIESEL 1000 LITRES (VAL. ENV. 1300\$)
20140609	ESSENCE VALEUR 600\$
20141106	ESSENCE
20151204	ESSENCE SUPER 33,35L \$43

Source : Direction des ressources informationnelles, Sûreté du Québec

Mise à jour : 25 juillet 2016

^{*}Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.